



## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 3 Septembre 2017**

**MAISON RÉGIONALE DES SPORTS 2, Avenue de l'université 33400 Talence  
Salle 'Nicolas Berejny'**

### **La réunion débute à 10h**

- Ordre du jour :**
- Cooptation d'un nouveau Vice-président afin de compléter le Bureau.
  - Vote pour donner mandat au Président afin de l'autoriser à signer les conventions STAPS/LIGUE et DRJSCS/LIGUE/DTN (ETR).
  - Choix des organisateurs pour les compétitions de ligue (en fonctions des candidatures)
  - Choix des organisateurs pour les stages de ligue (en fonctions des candidatures)
  - Précisions sur les modalités de fonctionnement des diverses organisations (Ex. montant d'aide de la ligue aux clubs organisateurs de gala)
  - Création de l'équipe technique régionale Nouvelle-Aquitaine
  - Choix du RLJ
  - Choix de la date de la prochaine assemblée générale
  - Choix de la date de l'examen des juges/arbitres stagiaires
  - Débats et questions diverses

**Membres du comité directeur présents:** Mr BARRERE Stéphane (Président par intérim), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mlle AGARD Capucine (Vice-présidente), Mr THEVENON Herbert (Vice-trésorier), Mlle TOURRILHES Virginie (Membre), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Membre), Mr NICOLAS Patrick (Membre) et Mr MASSELIN Eric (Membre)

**Membres excusés:** Mr FRAIGNEAU Jacques (Membre démissionnaire), Mme DAULON Annie (Membre démissionnaire), Mr OLIVIER Laurent (Membre), Mr BOURGADE Jean-Gabriel (Membre), Mme AUGEREAU Amandine (Membre), Mr HAMLILI Abboutalibe (Membre), Mr GIRAUD Guillaume (Membre), Mme PASQUET Maryline, Mlle KLYMENKO Ievgeniia (Membre) et Mlle BENESSE-MEUNIER Melisa (Membre).

**Présidents de comités départementaux présents :** Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33)

**Délégués techniques présents :** Mr DIEZ Philippe (CTD 33) et Mr PIOUCEAU Cyril (CTD 40).

**Délégués de club présents et invités:** Mr MONTEAU Frédéric (COGNAC SBF), Mlle BONDAT Dorothée (BFCP Périgueux), Mr BRET Christophe et Mr VILLATE Nicolas (SBF de la Double), Mr DUBOIS Jean (Boxe des champs 79), Mr TONNEAUT Julien (Savate Multiboxe Pays foyen) et Mr RADO Fred (FAST 64)

9 membres du CD sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nombre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débuter.

### **1° Introduction du Président par intérim Stéphane BARRERE:**

Mr BARRERE Stéphane, Président par intérim depuis le 7 juillet suite à la démission de Mlle GRENIER-GEN, nous annonce que sa position de Président intérimaire lui rend difficile la signature des conventions prévus DRJCS/DTN/Ligue et STAPS/Ligue. En effet, dans le cas où il ne serait pas élu en Mai prochain celles-ci seraient à renégocier par le successeur d'où une perte de temps. Ces dossiers étant très important pour le développement de la Ligue, il est inconcevable d'attendre jusqu'à Mai 2018 (date de la prochaine AG prévu). Il va donc convoquer une assemblée générale ordinaire et extraordinaire à l'issue de la journée de recyclage des Juges/arbitres le Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre afin que celle-ci valide le nouveau bureau et son nouveau Président. D'autre part, il avait été évoqué l'éventualité d'organiser l'A.G.Extraordinaire en vue de réduire le nombre des membres du comité directeur à 14 membres, en fait l'effectif fixé à 20 sera maintenu et il nous faudra donc coopter trois nouveaux membres afin de remplacer les démissionnaires.

### **2° Choix des organisateurs pour les stages et compétitions de la ligue N-Aquitaine :**

A ce jour, il reste encore 4 compétitions de ligue non-pourvues par des clubs organisateurs. Le président a jugé bon de rappeler les conditions suivantes qui déterminent le club organisateur pour une compétition :

- Les compétitions sont attribuées en priorité (et non obligatoirement) aux clubs pouvant les organiser le samedi avec Gala le soir même.
- Il est possible, si le besoin se fait sentir, d'organiser le gala le samedi soir et la compétition de ligue le lendemain (uniquement assauts puisque les combats auront été fait la veille)
- Dans le cas ou aucun club ne sera dans la capacité d'organiser un gala à la date prévu (le samedi), possibilité d'organiser la compétition seule le lendemain (le dimanche).
- En dernier ressort et donc dans le cas où aucun club ne peut organiser la compétition à la date prévu, la compétition sera annulée et les sélections seront faites à huit-clos dans une salle d'entraînement disposant d'un ring aux normes.

Le secrétaire va de nouveau faire un appel à candidature auprès de tous les clubs de la ligue. Les choix des clubs organisateurs se feront à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> Octobre.

Ayant prévu son absence de ce jour, Mr PASQUET René, CTD 16 et responsable de la commission Savate Bâton Défense a désigné Mr MASSELIN Eric pour le représenter auprès du comité directeur.

Il annonce pour la saison 2017-2018 l'organisation de 3 stages Savate Bâton Défense : Un stage sur 2 jours (1<sup>ier</sup> jour 100% Féminine et 2<sup>ième</sup> jour Mixte) à Fléac, un stage en zone QPV/ZRR à Agen (date à confirmer) et un 3<sup>ième</sup> stage dans les Landes ou les Deux-sèvres (en fonction de la demande des clubs). Il annonce aussi un passage de grade Savate Bâton de couleur (du bleu au jaune en fonction du grade de départ) ouvert aux autres clubs ainsi qu'un UC2 Savate Bâton défense (si nombre de participants suffisant). Mr PASQUET se met à la disposition des clubs désirant accueillir au sein de leurs structures un ou plusieurs stages en Savate Bâton Défense. Il en profite pour nous annoncer qu'il a répondu positivement à la demande du secrétaire qui est également moniteur de Savate Bâton Défense d'intégrer la commission en remplacement du membre démissionnaire.

Le bureau est en attente d'organisateur pour d'autres stages « Mixité » (Canne de Combat, Savate Forme, Perfectionnement Savate B F), ou autres.

### **3° Aide de la ligue aux clubs organisateurs de gala**

Le président annonce que les frais d'officiels et de médecin seront pris en charge par la ligue. Cependant, étant donné la difficulté de recruter un médecin avec un montant fédéral de 275€, il a été soumis au vote une augmentation de cette somme.

- Passage de 275€ à 500€ pour les frais de médecin, sur présentation de facture.

**Voté à l'unanimité des membres du comité directeur présents (9 voix)**

Mr RADO Fred, président du club Fast 64 ici présent nous annonce que son club va organiser une des deux ½ finales Elite A le Samedi 17 Mars 2018 à Anglet ou Biarritz et indique qu'un interclub régional pourrait être éventuellement organisé le dimanche. Notre président lui indique que bien que les ½ finales Elite A soient une compétition nationale, les frais de médecin seront également pris en charge par la ligue à condition que la soirée intègre des combats d'encadrement de boxeurs de Nouvelle Aquitaine.

### **4° Constitution d'une équipe technique régionale et choix du RLJ**

En l'absence du CTL mais aussi de l'impossibilité pour le président par intérim de signer la convention DRJCS/DTN/Ligue, les démarches permettant la constitution d'une équipe technique régionale seront entreprises dès la validation de sa présidence par l'A.G.

A noter que les membres de l'équipe seront recrutés auprès des titulaires de diplômes d'état en savate Boxe française et en Canne de combat et qu'il sera lancé un appel à candidature pour la constitution de cette E.T.R.

En l'absence du CTL, le choix du RLJ à proposer à la D.T.N. est également repoussé à plus tard, mais Le président intérimaire indique qu'il va prendre contact avec le D.T.L. afin de trouver une solution rapidement.

## 5° Dates de l'examen de juges-arbitres et de la prochaine assemblée générale

Mr NICOLAS Patrick, RLA et responsable de la commission d'arbitrage précise que la date de l'examen des juges-arbitres ne sera pas décidée avant la journée de recyclage des officiels du 1<sup>er</sup> Octobre. Décision donc repoussée à cette date. Le lieu de l'examen sera en Gironde.

Le comité directeur a décidé à l'unanimité que la prochaine assemblée générale (en dehors de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> Octobre 2017) se fera au **Dimanche 27 Mai 2018 à Talence**. Il invite déjà les comités départementaux à prévoir leurs assemblées générales électorales pour désigner leurs délégués départementaux (3 par départements, voir statuts de la ligue) qui assisteront à cette assemblée.

**Attention : ne seront reconnus « délégués départementaux » que celles et ceux qui seront élus et désignés sur le procès verbal d'A.G. des comités départementaux. Ce procès verbal d'A.G. devant être transmis au secrétaire général de la ligue 15 jours avant l'assemblée générale de la Ligue de Nouvelle Aquitaine (donc au plus tard le 12 Mai 2018, Voir l'article N°1 du règlement intérieur voté le 13 Mai 2017)**

## 6° Questions et débats

- Mr MASSELIN Eric nous a fait part de ses actions savate auprès de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) notamment de part le biais d'entraînement féminin le dimanche matin et voudrais s'avoir ce que la ligue peut apporter comme aide. Mr BARRERE indique que seules les actions programmées sur le calendrier de la Ligue pourront être prises en charge par celle-ci.
- Il demande à ce que les clubs informent le bureau des différentes actions « extra-club » telles que celles menées avec la P.J.J., afin d'étudier si la Ligue serait susceptible d'être partenaire de l'action. Cependant il indique que les actions locales de clubs, tout comme celles organisées au niveau départemental devront être prises en charge par les seuls clubs et Comités Départementaux s'ils n'ont pas une vocation régionale car il n'y aura jamais **utilisation de plusieurs subventions pour une seule action**.
- Mr MARTINEZ Patrice, étant absent, a envoyé un mail à Mr BARRERE qui s'est engagé à le lire : Mr MARTINEZ est à la recherche du combattant 2<sup>ème</sup> série en M85 pour le faire combattre face à son boxeur, ce dernier désirant avoir le plus tôt possible le gant de bronze pour pouvoir participer au championnat Elite B. Mr BARRERE pense qu'il serait judicieux de répertorier l'ensemble des combattant(e)s de la ligue par niveau (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> série) et catégorie de poids et de mettre cette liste directement en ligne sur le site de la ligue afin de permettre aux présidents de clubs de trouver plus facilement des adversaires pour leurs boxeurs et aux organisateurs de gala de faire leurs plateaux plus rapidement.
- Mr LABROSSE Henri, via un mail qu'il a envoyé à Mr BARRERE, demande s'il est possible de nommer un référant ligue gant jaune qui puisse assister (tous les 2 ou 3 ans) aux examens gant jaune SBF des différents comités départementaux afin d'en harmoniser le niveau. Mr BARRERE trouve cette idée pertinente et Mr BEYRET David (Secrétaire) l'appuie également à

condition que ce référant puisse avoir un pouvoir d'entrée, lui même ayant fait la douloureuse expérience d'avoir subit un rejet d'assister à un examen de gant jaune.

- Mr BARRERE, en nous précisant que le 1<sup>er</sup> Octobre est la journée de recyclage des officiels, indique qu'il serait judicieux d'en profiter pour faire un inventaire du matériel de compétition (balance, chrono, gong, etc.) dont la ligue dispose encore (et surtout qui en à la garde) afin de savoir si c'est nécessaire d'en racheter.
- Mr BARRERE nous annonce que Mr FONTAINE Antoine, suite à son stage après du comité départemental de Gironde, est recruté par le CD33 en tant que service civique et que le CD33 le met à la disposition de la ligue en charge de l'actualité ligue via les réseaux sociaux (Face book, tweeter, etc.) et le site internet.
- Le club BFCP (Périgueux 24), étant dans l'impossibilité d'organiser le championnat Nouvelle-Aquitaine le 27 Mai 2018, le fera le Dimanche 13 Mai 2018.
- Mr BEYRET David (secrétaire) demande à ce que les convoqués et les invités aux réunions du comité directeur et aux assemblés générales confirment par mail leurs présences afin qu'il puisse avoir une idée correcte du nombre de participants et réserver la salle en conséquence.

**La séance est levé à 13h**

Fait à Bordeaux le 3 Septembre 2017

Le président par intérim

Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping line that starts under the 'B' and ends under the 'T' of the word 'BEYRET'. The word 'BEYRET' is written in capital letters in a simple, sans-serif font.